



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

**L'offre des établissements FEHAP
Champagne-Ardenne**

Avril 2010

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise en place des Agences Régionales de Santé et du Projet régional de Santé, les acteurs des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux sont amenés à renforcer leurs coopérations et à faire interagir leurs complémentarités.

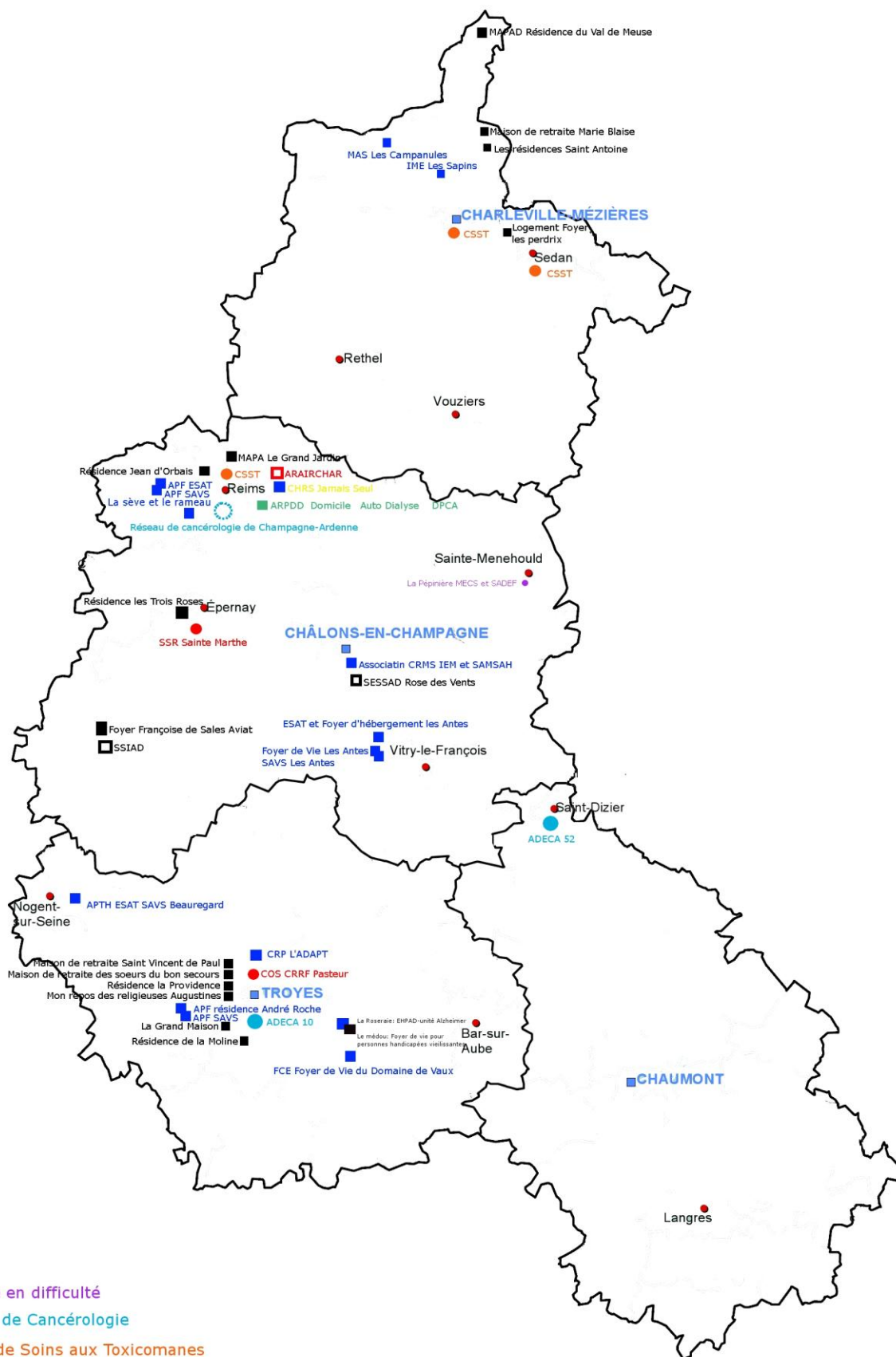
C'est dans ce contexte que la FEHAP Champagne-Ardenne a entrepris de rapprocher ses établissements et services et de favoriser leur ouverture aux autres intervenants des secteurs publics, privé, et associatifs.

Le fondement de la coopération étant la connaissance mutuelle des acteurs, c'est avec plaisir que nous vous présentons cet annuaire de l'offre FEHAP en Champagne-Ardenne.

Nous l'avons conçu de manière à ce qu'il décrive de façon pédagogique les différentes catégories d'établissements et services et synthétise les informations fondamentales qui permettent d'identifier les structures (coordonnées, projet de développement, population prise en charge, capacité et encadrement).

Nous espérons que cette démarche puisse servir à chacun. En premier lieu, à nos adhérents et partenaires, qui trouveront auprès de chez eux des intervenants partageant les mêmes valeurs d'humanisme et d'engagement social. Ensuite aux pouvoirs publics et financeurs qui trouveront au sein de nos structures des interlocuteurs de qualité. Enfin, les usagers et leur entourage, pourront identifier et contacter les établissements correspondant à leur demande.

Cartographie des Adhérents FEHAP en Champagne-Ardenne



- Enfance en difficulté
- Réseau de Cancérologie
- Centre de Soins aux Toxicomanes
- Soins de suite et de réadaptation
- Centre de dépistage du cancer
- Etablissements pour personnes Agées
- Etablissements pour personnes Handicapées
- SSIAD/SESSAD
- HAD Affections respiratoires

La complémentarité des champs d'intervention

- **Les établissements FEHAP en Champagne-Ardenne regroupent 47 établissements et emploient 1144 salariés, répartis entre les champs sanitaire, social et médico-social, et cumulent une capacité d'accueil de 1 814 lits et places.**
- **Les établissements interviennent sur un très large champ d'activités :**

Social :

- Maison d'Enfants à Caractère Social MECS page 7

Médico-social :

Personnes handicapées

- Appartements adaptés page 10
- Foyer de vie pour adultes handicapés page 11
- Foyer d'accueil médicalisé page 15
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAMSAH)
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAVS) page 17
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) page 21
- Institut d'Education Motrice (IEM)
Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) page 25
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) page 26
- Institut Médico-Educatif (IME) page 30

Personnes Agées

- Maison de retraite page 33

Autres établissements médico-sociaux

- Centre Conventionné de Soins Spécialisés pour Toxicomanes page 40
- Service de Soins Infirmier à Domicile page 42
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) page 44

Sanitaire :

- Soins de Suite et de Réadaptation page 47
- Dépistage page 49
- Réseau de cancérologie page 51

L'activité des établissements FEHAP en Champagne-Ardenne

Source Observatoire FEHAP - déc 2008	ADHÉRENTS	NB LITS et PLACES	NB SALARIÉS en ETP
Etablissements sanitaires	7	145	274
Etablissements sociaux et médico-sociaux	40	1 669	870
Etablissements et services pour personnes âgées	16	851	388
Etablissements et services pour personnes handicapées	18	727	392
Etablissements et services pour enfants handicapés	3	119	79
Etablissements et services pour adultes handicapés	15	608	313
Etablissements et services pour personnes en difficulté sociale	6	91	83
Etablissements et services de l'aide sociale à l'enfance	1	54	42
Etablissements pour adultes en difficulté	5	37	41
Autres établissements	0	0	7
Etablissements d'accueil des jeunes enfants	0	0	4
Etablissements de formation et divers	0	0	3
Ensemble	47	1 814	1 144



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Etablissements Sociaux

MECS (Maison d'Enfance à Caractère Social)

1. Descriptif de l'activité

Accueil de jeunes, enfants et adolescents confiés par les services du Conseil Général :

- par décision administrative (Accueil Provisoire) ou
- par décision judiciaire (Ordonnance de Placement Provisoire).

Assurer le développement de l'enfant et de l'adolescent dans un environnement adapté, stable et structurant en y associant les familles. Travailler avec la famille et l'enfant le projet personnalisé (la socialisation, la scolarité, la formation ...) en vue d'un retour de l'enfant dans son milieu d'origine.

Accueil et mode de prise en charge diversifiés:

- MECS avec hébergement foyer, maison, appartements extérieurs
- Avec un service de suivi social et professionnel.
- Accueil de jour
- Placement à domicile

2. Enjeux actuels de l'activité et besoins (ressources, partenariats...)

Les MECS sont sous compétence du Conseil Général et dépendent des politiques départementales déterminées dans le schéma départemental. Nécessité de diversifier et d'adapter en permanence l'offre de service. Les associations doivent mettre en œuvre des projets novateurs au plus près des besoins des familles.

Un travail en réseau et en partenariat est incontournable (Education nationale, services de pédopsychiatrie, services judiciaires, associations de loisirs, aide sociale à l'enfance.....)

3. Liste des établissements Fehap

Département : Marne

Territoire de santé : Sud Est Marne, Sainte Ménéhould, Chalons en Champagne Vitry le François

« LA PEPINIERE »

Projet(s) de développement de l'établissement :

Mise en place d'un service de placement à domicile avec possibilité d'accueil séquentiel, le SADEF. Service expérimentale sur le département de la Marne ouvert depuis le 1/04/08 sur 3 villes du département (54 places agréées 36 places financées en 2009. Bilan d'une année de fonctionnement fait le 20 mai 2009 avec l'ensemble des partenaires concernés (magistrats, C.G.....)

Mise en œuvre d'un colloque « travailler à la protection de l'enfant et sur les compétences des familles » à destination des professionnels du département de la marne.

Mobilisation des partenaires.

Population prise en charge et mode de prise en charge :

Mecs : agrément pour l'accueil de pré adolescentes et adolescentes de 12 à 18 ans et Contrat jeune majeure (filles).

Accueil en établissement pour les plus jeunes, à la « maison » pour les 17 ans et accueil en appartement pour les majeures.

Travail sur projet individualisé, et conformément au projet institutionnel.

Dossier informatisé de l'usager. Travail en relation avec l'ensemble des partenaires.

Accueil de jour : agrément 9 ans 18 ans, mixte. Un travail d'accompagnement de l'enfant en étroite liaison avec la famille (scolarité, loisirs, suivi thérapeutique et suivi familial)

Placement à domicile : SADEF (Soutient, accompagnement, à Domicile Enfant/ Famille). L'enfant sur placement judiciaire ou administratif reste dans sa famille, et la famille accepte l'intervention d'un référent SADEF au domicile. Intervention de 3 à 4 fois par semaine y compris, si nécessaire, le W.E.

Les objectifs de travail sont déterminés avec la famille.

Le SADEF a basé son travail sur une nouvelle forme d'approche : travail sur la compétence des familles et avec les familles.

Dans le cadre de sa mission, le SADEF peut en cas de nécessité mettre l'enfant « à l'abri » pour un temps court et désigné au préalable dans le cadre du contrat de séjour.

Nombre de lits/places : 45 lits MECS (foyer, maison, appartements)
5 places en accueil de jour
36 SADEF placement à domicile

Nom du directeur : M. Pascal GROTO

Nombre d'ETP médicaux : 0,75

Nombre d'ETP non-médicaux : 41

Adresse : 29 avenue Victor Hugo, 51800 Sainte-Ménéhould

Département : Marne



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Etablissements médico-sociaux pour personnes Handicapées

Appartements Adaptés La Sève et le Rameau

1. Descriptif de l'activité

Le Service appartements adaptés de l'Association la Sève et le Rameau a pour vocation d'accueillir des Personnes Handicapées Physiques en fonction de leurs projets de vie et de leurs besoins en hébergement individuel. Les personnes accueillies bénéficient d'un logement individuel (Type T2, T3, T4) adapté à leur handicap physique et de l'intervention de notre Service Auxiliaire de Vie en journée (personnel de formation Aide-médico-psychologique). La sécurité est garantie par un système de téléalarme et par l'adhésion à un service de garde itinérante (Service Auxiliaire de Vie de Nuit). Ce service est financé par le Conseil Général de la Marne, le loyer, charges et le forfait Auxiliaire de vie est à la charge de la personne.

2. Problématiques et besoins

-

Département : Marne

Appartements Adaptés : La Sève et le Rameau

Projet de développement de l'établissement : Ouverture de 10 appartements adaptés supplémentaires en 2010
Population prise en charge et mode de prise en charge : Personnes handicapées physiques. Hébergées en appartement individuel, des interventions de notre Service Aide humaine sont possibles en fonction des besoins de la personne (en plus des 5 heures mensuelles requises pour la surveillance).
Nombre de lits/places : 16
Nom du directeur : Mme LECLER-QUEVAL
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux : 1,95
Adresse : 100 rue de la bonne femme 51100 REIMS
Département : Marne
Tél. : 03 26 06 20 11

Foyer de vie

1. Descriptif de l'activité

Dans le cadre d'un foyer de vie nous accueillons des personnes majeures en situation de handicap (mental ou moteur). La personne dispose d'un minimum d'autonomie (notamment pour ses déplacements, ses actes de la vie quotidienne et un minimum d'autonomie de pensée et de décision) suffisamment pour ne pas prétendre à un Foyer d'Accueil Médicalisé ou Maison d'Accueil Spécialisé (Prise en charge de personnes dépourvues d'autonomie et nécessitant une surveillance médicale et de soins constants). La personne ne peut plus ou pas travailler en ESAT.

Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement dans leur quotidien visant, selon leur projet personnalisés, l'autonomie, le maintien des acquis, la socialisation, l'insertion sociale, la citoyenneté ainsi que l'accès à différentes activités éducatives, culturelles et sportives.

2. Problématiques et Besoins

Les besoins :

1. Améliorer les rapports avec les services médicaux en général du fait :
 - Du vieillissement des résidents qui les rend consommateurs de soins,
 - De l'aggravation et de la complexité des handicaps.
2. Trouver un partenariat avec la psychiatrie hospitalière et privée, en sous-effectif criant, afin de réduire les difficultés auxquelles sont confrontées les équipes.
3. Le département de l'Aube est insuffisamment pourvu de places pour accueillir des personnes atteintes de troubles psychiatrique ainsi qu'en places de foyers d'accueil médicalisé.

Les enjeux :

La commande sociale est plus exigeante sur la qualité des structures. Le secteur associatif doit démontrer sa capacité d'y répondre dans tous les domaines : qualité, sécurité des équipements et des personnes, bienveillance, ... pour limiter l'intrusion du secteur lucratif.

L'évolution des handicaps nécessite une réelle adaptation des pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes du fait des troubles associés soit psychiatriques soit cognitifs.

La complexité des handicaps et la diversification des modes d'accompagnement nécessitent un travail pluridisciplinaire avec des équipes formées à réaliser dans des contraintes financières fortes.

3. Liste des établissements Fehap

Département : Ardennes

Résidence les Perdrix

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge
Nombre de lits/places :
Nom du directeur : M. DORMAËL
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : 2 rue des Mésanges 08000 Charleville Mézières
Département : Ardennes
Tél. : 03 24 58 20 30

Département : Aube

FCE Foyer de vie du domaine de Vaux

Projet de développement de l'établissement : délocalisation sur Lusigny sur Barse avec extension : 62 places foyer de vie et 12 places foyer d'accueil médicalisé pour 2012
Population prise en charge et mode de prise en charge
Nombre de lits/places : 48 places
Nom du directeur : M. Christophe CUZIN
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : Fouchères 10260 Saint Parres-les-Vaudes
Département : Aube
Tél. : 03 25 40 71 02

Résidence André Roche

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge : Adultes handicapés moteur
Nombre de lits/places : 13 places
Nom du directeur : M.
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux : 15,12
Adresse : 8 rue Maillol 10000 TROYES
Département : Aube
Tél. : 03 25 71 57 40

Résidence la Roseraie

Projet de développement de l'établissement : Création à moyen terme d'un service d'accueil de jour de 12 places pour de jeunes adultes handicapés mentaux
Population prise en charge et mode de prise en charge : Personnes Handicapées mentales vieillissantes
Nombre de lits/places : 6 lits
Nom du directeur : Mme Marlène PIUBELLO
Nombre d'ETP médicaux : Nombre d'ETP non médicaux : 4,19
Adresse : 19 Bis rue des écoles BP 5012, 10451 BREVIANDES Département : Aube Tél. : 03 25 75 18 34

Département : Marne

Mapa le grand Jardin

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge :
Nombre de lits/places : 23 places
Nom du directeur : Mme Corinne IPPOLITO
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : 2, place Joël PrévotEAU, 51110, Reims
Département : Marne
Tél. : 03 26 97 15 45

La sève et le rameau

Projet de développement de l'établissement : La sève et le rameau ouvre en 2010 un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de 16 places, 10 nouveaux appartements adaptés et un accueil de jour supplémentaire de 7 places.
Population prise en charge et mode de prise en charge : Personnes handicapées physiques accueillies en fonction de son projet de vie et de ses besoins en hébergement collectif (foyer de Vie) ou individuel (Service appartements adaptés), avec un suivi médicalisé (Foyer d'Accueil Médicalisé) ou en accueil journalier (accueil de jour).
Nombre de lits/places : 27 places dont 4 accueils temporaires et 8 places d'accueil de jour
Nom du directeur : Mme LECLER-QUEVAL
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux : 37.35
Adresse : 100, rue de la Bonne Femme, 51110 Reims
Département : Marne
Tél. : 03 26 06 20 11

SAVS Les Antes

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge :
Nombre de lits/places : 15 places
Nom du directeur : M Louis DIDO
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : Rue du Four 51320 Le Meix Tiercelin
Département : Marne
Tél. : 03 26 72 41 20

Foyer d'hébergement Les Antes

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge :
Nombre de lits/places : 75 places
Nom du directeur : M Louis DIDO
Nombre d'ETP médicaux :



FEHAP

FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Nombre d'ETP non médicaux :

Adresse : Rue du Four 51320 Le Meix Tiercelin

Département : Marne

Tél. : 03 26 72 41 20

F.A.M (Foyer d'accueil médicalisé)

1. Descriptif de l'activité

Les Foyers d'accueil médicalisés ont vocation à accueillir des personnes lourdement handicapées. Leur dépendance totale ou partielle les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel, et leur fait obligation de recourir à l'aide d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence et nécessite une surveillance médicale et des soins constants. Ils accueillent en internat, semi-internat, externat, accueil de jour, accueil temporaire (interne ou externe), en accueil séquentiel ou encore en urgence.

Les F.A.M. sont financés par l'aide sociale départementale du Conseil général s'agissant des frais d'accompagnement à la vie sociale et le cas échéant, d'hébergement (tarif journalier) ; l'assurance maladie quant à elle prend en charge de manière forfaitaire l'ensemble des dépenses afférentes aux soins, personnels et matériaux médicaux et paramédicaux sous la forme d'une forfait annuel global.

2. Problématiques et besoins

-

3. Liste des établissements Fehap

FAM La sève et le Rameau

Projet de développement de l'établissement : ouverture en janvier 2010
Population prise en charge et mode de prise en charge :
Nombre de lits/places : 16
Nom du directeur : Mme LECLER-QUEVAL
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : 100 rue de la bonne femme 51 100 REIMS
Département : Marne
Tél. : 03 26 06 20 11

SAMSAH (Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)

1. Descriptif de l'activité

Les SAMSAH sont des établissements médico-sociaux relevant des dispositions de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF). Ils ont pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées, par un accompagnement adapté, en :

- favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels ;
- facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité ;
- leur permettant une autonomie et une participation pleine et entière à la vie en société.

Les SAMSAH prennent en charge des personnes adultes handicapées dont les déficiences et incapacités nécessitent dans des proportions adaptées aux besoins de chaque personne :

- une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence,
- un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie,
- des soins réguliers et coordonnés,
- un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

Les prestations sont délivrées au domicile des personnes ainsi que dans tous les lieux où s'exercent leurs activités.

SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale)

1. Descriptif de l'activité

Les SAVS sont des établissements médico-sociaux relevant des dispositions de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF). Ils ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté :

- favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels,
- facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité,
- leur permettant une autonomie et une participation pleine et entière à la vie en société

Les SAVS ne dispensent pas de prestations de soin. Ils accompagnent des personnes adultes, y compris celles ayant la qualité de travailleur handicapé, qui ont fait le choix de vivre à domicile et dont les déficiences et incapacités rendent nécessaires, dans des proportions adaptées aux besoins de chaque personne :

- Une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence :
- Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie

Les prestations sont délivrées au domicile des personnes ainsi que dans tous les lieux où s'exercent leurs activités.

2. Problématiques et besoins

Relatifs à l'évolution des populations accueillies :

- prise en charge des déficiences associées et relais ;
- vieillissement des personnes et relais ;
- travail préparatoire en établissement avant un projet d'entrée en SAVS (information, présentation, mise en situation, évaluation...).

Autres :

- partenariat avec les familles (accompagnement, répit...) ;
- partenariat avec les secteurs pour les personnes handicapées psychique ;
- traitement des participations financières usagers, inégal sur la région ;
- constitution d'un dossier aide social.

3. Liste des établissements Fehap

Département : Aube

APTH ESAT et SAVS Beauregard

Projet(s) de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge : Adultes handicapés
Nombre de lits/places : 47 places (ESAT) + 10 places (SAVS)
Nom du directeur : M. Alain BUISSON
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non-médicaux :
Adresse : 21, avenue Casimir Périer, 10401 Nogent sur Seine
Département : Aube
Tél. : 03 25 39 58 30

Foyer de vie Les Antes

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge :
Nombre de lits/places : 12 places
Nom du directeur : M. Louis DIDO
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : Rue du Four, 51320 Le Meix Tiercelin
Département : Marne
Tél. : 03 26 72 41 20

SAVS APF Troyes

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge : Adultes handicapés moteur
Nombre de lits/places : 20 places
Nom du directeur : M. Philippe NIVAULT
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux : 3,5
Adresse : 8 rue Maillol 10000 TROYES
Département : Aube
Tél. : 03 25 71 57 40

Département : Marne

SAVS APF

Projet(s) de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge : Personnes adultes en situation de handicap moteur, avec ou sans troubles associés. Accompagnements en milieu ouvert et accueil temporaire.
Nombre de lits/places : 55 places dont 2 en accueil temporaire
Nom du directeur : M. Jean-Pierre LEVY
Nombre d'ETP médicaux : Nombre d'ETP non-médicaux : 5,94
Adresse : 245 rue de Neufchâtel, 51100 REIMS Département : Marne Territoire de santé : 03 26 86 91 35

ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

1. Descriptif de l'activité

Les ESAT sont des établissements médico-sociaux relevant des dispositions du a du 5° du I de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF). Ces établissements ont pour vocation d'offrir aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel, dans des conditions de travail aménagées, et un soutien médico-social et psycho-éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel, professionnel et social.

2. Problématiques et Besoins

On peut légitimement s'interroger sur l'avenir des ESAT, en tout cas sur l'avenir de leurs missions, au regard de récents points d'actualité :

- *La mise en place des Rapports Annuels de Performance : ces rapports ne s'intéressent qu'à l'insertion en milieu ordinaire des ESAT. Or, il est clair que la mission des ESAT ne peut être réduite à cette dimension ;*
- *La « nécessaire modernisation des ESAT dans leurs missions médico-sociales et économiques » évoquée dans la Circulaire NDGAS/3B n° 2008-259 du 1^{er} août 2008 relative aux établissements et services d'aide par le travail et aux personnes handicapées qui y sont accueillies et la mission dans ce sens affectée au cabinet OPUS III ne peut pas ne pas interroger quant à la façon dont sont vus les ESAT ici ou là ;*
- *Au regard des dernières réglementations, les activités de soutien qui ne sont pas en lien avec les activités dites à caractère professionnel ne peuvent plus être réalisées pendant les heures d'accompagnement. C'est là tout l'aspect accompagnement socio-éducatif qui est interrogé, voire la qualification d'établissement médico-social ;*
- *Enfin, quelle sera la place des ESAT au sein des ARS puisque ceux-ci ne délivrent pas de soins, mais que par contre ils travaillent en fort partenariat avec les SAVS qui eux ne sont pas au sein des ARS. Que pèseront par ailleurs les budgets des ESAT face aux mastodontes du sanitaire ?...*
- *Aujourd'hui, les ESAT sont dans le champ des PRIAC, mais pas dans le champ de la CNSA, ils ne rentrent donc pas dans les plans de modernisation des établissements sociaux et médico-sociaux. Les ESAT ne bénéficient pas non plus de la TVA à 5.5 % dont bénéficient les autres établissements sociaux et médico-sociaux. Il est donc extrêmement difficile pour un ESAT de mettre en œuvre un projet immobilier ;*

Un des enjeux importants pour l'avenir des ESAT va être pour ces établissements de repenser et définir ce qu'est l'aide par le travail, ou plutôt l'accompagnement par le travail. Il sera primordial de définir et mettre en œuvre un accompagnement socio-éducatif en appui sur les activités de production et ne plus être dans la « double finalité » ancestrale qui ne faisait que faire cohabiter une activité commerciale et des actions de soutien sociaux-éducatifs.

Au niveau des missions des ESAT, des questions se posent quant aux moyens qui leur sont attribués dans le cadre de l'évolution des populations accueillies et des nouvelles modalités d'accompagnement à mettre en œuvre :

- Comment et avec quels moyens accueillir des personnes correspondant à l'agrément de l'ESAT mais avec une déficience associée de type sensorielle ?
- Comment et avec quels moyens accompagner le pluri-handicap ?
- Quels moyens supplémentaires vont accompagner la mise en œuvre du décret sur la mise en place de la VAE et de la démarche de reconnaissance des savoir-faire pour les usagers d'ESAT ?

La crise économique actuelle n'épargne pas les ESAT. Si celle-ci perdure, il se présentera certes des difficultés au niveau financier, mais comment accompagner sur des journées entières et sur de longues périodes les usagers sans activités de production ?

Un des enjeux importants pour l'avenir des ESAT va être pour ces établissements de repenser ce qu'est l'aide par le travail, ou plutôt l'accompagnement par le travail.

3. Liste des établissements Fehap

Département : Aube

L'ADAPT, centre de formation professionnelle

Projet(s) de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge :
Nombre de lits/places : 76 Places
Nom du directeur : Mme Danièle DELCOURT
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non-médicaux :
Adresse : 24, Rue de la Paix Département : Aube Tél. : 03 25 83 12 40

APTH ESAT et SAVS Beauregard

Projet(s) de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge : Adultes handicapés
Nombre de lits/places : 47 places (ESAT) + 10 places (SAVS)
Nom du directeur : M. Alain BUISSON
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non-médicaux :
Adresse : 21, avenue Casimir Périer, 10401 Nogent sur Seine Département : Aube Tél. : 03 25 39 58 30

Département : Marne

ESAT APF Reims – Châlons-en-Champagne

Projet(s) de développement de l'établissement : projet immobilier
Population prise en charge et mode de prise en charge : Adultes handicapés moteur
Nombre de lits/places : 84
Nom du directeur : M. Guy ROYS
Nombre d'ETP médicaux : 0
Nombre d'ETP non-médicaux : 16,5
Adresse : 4 rue Jacques Murgier 51100 Reims, 33, chaussée du port 51000 Châlons-en-Champagne Département : Marne Tél : 03 26 84 81 91

ESAT Les Antes

Projet(s) de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge :
Nombre de lits/places : 84 places
Nom du directeur : M. Louis DIDO
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non-médicaux :
Adresse : Rue du Four 52320 Le Meix Tiercelin
Département : Marne
Tél : 03 26 72 41 20

IEM
(Institut d'Education Motrice)

-
SESSAD

(Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile)

1. Descriptif de l'activité

Aujourd'hui, l'Association Loi 1901 « Centre de Rééducation Motrice de Champagne », gère deux structures qui sont les seuls établissements FEHAP sur la Champagne Ardenne accueillant des enfants handicapés moteurs :

- un Institut d'Education Motrice (IEM) « Eric Degrémont » de 32 places (16 en Internat de semaine et 16 en semi internat) situé à Fagnières, au 2 rue Robert Lecomte,
- un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) «Rose des vents» situé également à Fagnières, 5 rue Léo Kanner. Ce dernier service a un agrément de 12 places.

Les deux structures sont mixtes et prennent en charge des jeunes, âgés de 3 à 20 ans, orientés par notification de la MDPH (le handicap moteur recouvre deux déficiences qui peuvent être associées, le handicap physique et le déficit au niveau des commandes motrices par le cerveau).

La structure de l'IEM est entièrement de plein pied et conçue pour répondre aux contraintes liées au handicap moteur.

Le SESSAD qui pratique principalement une action à l'extérieur, est installé dans un petit local comprenant, un accueil, une salle de motricité, un bureau et une salle de réunion. Les professionnels interviennent sur les lieux de vie de l'enfant (domicile, école,...)

Les jeunes accueillis à l'IEM sont répartis en groupes selon leur âge et/ou, leurs compétences. Les services éducatif et social, médico rééducatif et scolaire interviennent de 9h00 à 17h00 sur des temps adaptés au handicap de chacun. Les internes sont encadrés par le personnel éducatif sur les temps d'internat. Un veilleur et un personnel éducatif sont présents la nuit.

Différents professionnels éducatifs interviennent, Educateur Technique Spécialisé, Educateur Spécialisé et Moniteur éducateur, Aide médico Psychologique, Auxiliaire de Puériculture, Aide Soignante. Une Assistante de Service Social complète cette équipe.

Le Service médico rééducatif regroupe 8 professions spécifiques à visées médicales, soignantes et rééducatives. Il se compose de Médecin spécialiste en rééducation fonctionnelle, Médecin généraliste, Infirmier, Aide soignante, Kinésithérapeute, Orthophoniste, Psychomotricien, Ergothérapeute et Neuropsychologue.

Une scolarité adaptée sous contrat simple avec l'Education nationale est assurée par deux enseignantes. Une scolarité en milieu ordinaire ou partielle est mise en place quand les capacités de l'enfant le permettent.

Les Services généraux et administratifs s'ajoutent à ces salariés.

2. Enjeux actuels de l'activité et besoins (ressources, partenariats...)

Chaque jeune accueilli présente une problématique particulière qui demande une prise en charge très individualisée et un emploi du temps spécifique.

A l'accueil, une période de 3 mois commune pour les deux structures, IEM et SESSAD, consiste à évaluer les potentialités du jeune tout en accompagnant la famille dans la découverte des conséquences du handicap.

La difficulté principale de l'ensemble des équipes consiste à doser de façon adaptée le contenu de la prise en charge tout en évaluant en permanence, les acquisitions, la fatigabilité et ce qui est souvent complexe, le cheminement des parents.

Les périodes d'orientation, entre la majorité et 20 ans (et plus en aménagement Creton) sont également des tranches d'âge complexes à gérer. En effet, l'éventail est très large, entre des jeunes qui se dirigent vers le milieu ordinaire, d'autres en Entreprise Adaptée (EA), d'autres encore en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) voire en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS).

Quel que soit l'âge ou l'autonomie, c'est un défi que doit relever l'équipe dans le suivi des évolutions quotidiennes ou dans l'accompagnement dans les choix à plus long terme pour que les décisions soient bien comprises et porteuses de sens.

3. Liste des établissements Fehap

Département : Marne

Territoire de santé : Sud de la Marne, parfois départements limitrophes.

Association « Centre de Rééducation Motrice de Champagne »

- Institut d'Education Motrice (IEM) « Eric Degrémont » situé à Fagnières, au 2 rue Robert Lecomte
- Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) «Rose des vents», 5 rue Léo Kanner, 51 510 Fagnières.

Population prise en charge et mode de prise en charge :

Les usagers de l'IEM et du SESSAD, sont âgés de 3 à 20 ans, déficients moteurs, relevant de l'annexe 24 bis, excluant par conséquent un handicap mental important.

Le retard scolaire est pour la plupart important. Il est directement lié au handicap générant une difficulté et une lenteur de l'apprentissage.

Le SESSAD pratique principalement une action à l'extérieur sur les lieux de vie des jeunes.

Nombre de lits/places : IEM 32 places (16 en Internat de semaine et 16 en semi internat)
SESSAD 12 places

Direction de l'Association : Mlle Fabienne POUTHIER, Directrice
M. Michel TANGUY, Directeur Adjoint

Nombre d'ETP : 34,43 + 5,39 = 39,82 ETP

Adresse : Siège Associatif, 2 rue Robert Lecomte 51510 Fagnières

Département : Marne

Tél. : 03 26 26 19 30

M.A.S (Maison d'Accueil Spécialisée)

1. Descriptif de l'activité

Une M.A.S. est un lieu d'accueil et de soins. Elle reçoit des personnes handicapées adultes présentant une situation complexe de handicaps dans les actes essentiels de la vie quotidienne, dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants.

Les établissements et services :

- Favorisent, quelque soit la restriction de leur autonomie, leur relation aux autres et l'expression de leur choix et de leur consentement en développant toutes leurs possibilités de communication verbale, motrice ou sensorielle, avec le recours à une aide humaine ou technique.
- Développent leurs potentialités par une stimulation adaptée tout au long de leur existence, maintiennent les acquis et favorisent leur apprentissage et leur autonomie par des actions socio-éducatives adaptées en les accompagnant dans l'accomplissement de tous les actes de la vie quotidienne.
- Favorisent leur participation à une vie sociale, culturelle et sportive par des activités adaptées.
- Portent une attention permanente à toute expression d'une souffrance physique ou psychique.
- Veillent au développement de leur vie affective et au maintien du lien avec leur famille ou leurs proches.
- Garantissent l'intimité en leur préservant un espace de vie privatif.
- Assurent un accompagnement médical coordonné garantissant la qualité des soins.
- Privilégient l'accueil des personnes par petits groupes au sein d'unités de vie.

2. Enjeux actuels de l'activité et besoins (ressources, partenariats...)

- Améliorer l'accueil des personnes très handicapées à l'hôpital.
- Améliorer la coopération avec les services de psychiatrie, notamment pour les personnes ayant des troubles de comportement perturbant la qualité du lieu de vie.

3. Liste des établissements Fehap

Département : Ardennes

Territoire de santé : Ardennes, parfois départements limitrophes.

M.A.S. Les Campanules

Projet de développement de l'établissement : Construction de 6 chambres et restructuration cuisine, restaurants et lingerie

Population prise en charge et mode de prise en charge : personnes handicapées motrices ou pluri handicapées ou polyhandicapées.

Nombre de lits/places : 55 places d'internat, 3 places d'accueil temporaire, 6 places d'accueil de jour, 10 places de service externalisé au domicile (service SAVISAH).

Nom du directeur : M. Eric MESUREUR

Nombre d'ETP : 81,20

Adresse : 1, rue des Campanules, 08260 Auvillers Les Forges

Département : Ardennes

Tél. : 03 24 54 33 11

IME (Institut Médico Educatif)

1. Descriptif de l'activité

Ils accueillent en internat ou en externat des enfants et des adolescents déficients intellectuels quel que soit leur degré de déficience.

Parmi les IME, on distingue les IMP (Instituts Médico-Pédagogiques) des IMPRO (Institut médico-professionnels) qui eux dispensent une initiation professionnelle.

2. Problématiques et besoins

-

3. Liste des établissements Fehap

Département : Ardennes

IME Les Sapins

Projet(s) de développement de l'établissement : Dispositif et agrément TED
Population prise en charge et mode de prise en charge : déficients intellectuels
Nombre de lits/places : 75 Places
Nom du directeur : M. Nicolas DUCARMES
Nombre d'ETP médicaux : 5,51
Nombre d'ETP non-médicaux : 40,85
Adresse : route de Revin 08230 Rocroi
Département : Ardennes
Tél. : 03 24 54 17 26



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Etablissements médico-sociaux pour personnes Agées

Maisons de retraite- EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

1. Descriptif de l'activité

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, précédemment dénommé Maison de retraite, a pour vocation l'accueil et l'hébergement de personnes âgées dépendantes dont l'état de santé et le niveau de dépendance physique et/ou psychique requièrent une présence permanente et une aide dans les gestes essentiels de la vie quotidienne.

2. Enjeux actuels de l'activité et besoins (ressources, partenariats...)

Tendance à une médicalisation des établissements (rôle du médecin coordonnateur, réintégration des médicaments dans la dotation soins).

L'entrée en EHPAD est de plus en plus tardive.

Les personnes accueillies présentent souvent à l'admission une pathologie lourde à un stade très évolué, et très souvent également les pathologies sont multiples.

Adaptation des conditions de prise en charge des personnes présentant des troubles de type Alzheimer mais dont l'état de santé ne nécessite pas pour autant d'intégrer une unité spécifique. Adaptation des pratiques professionnelles.

3. Liste des établissements Fehap

Département : Aube

La Grand-Maison

Projet(s) de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge : Accueil et hébergement – Personnes âgées dépendantes
Nombre de lits/places : 73
Nom du directeur : M. Paul LANIER
Nombre d'ETP médicaux : 0.35 Nombre d'ETP non-médicaux : 41.78
Adresse : 2 rue Benoît Malon 10300 SAINTE SAVINE Département : Aube Tél : 03 25 49 00 88

Résidence la Providence EHPAD

Projet(s) de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge : Personnes âgées de +60 ans et dépendantes
Nombre de lits/places : 62
Nom du directeur : M. Bruno PIOCHE
Nombre d'ETP médicaux (soins) : 0,25 Nombre d'ETP non-médicaux : 18
Adresse : 17, rue des Terrasses 10000 TROYES Département : Aube Tél : 03 25 75 22 93

Résidence de la Moline

Projet de développement de l'établissement : création d'une salle d'activité, d'une lingerie et d'une chambre d'accueil.
Population prise en charge et mode de prise en charge : Personnes âgées dépendantes
Nombre de lits/places : 44 lits
Nom du directeur : Mme MICHELSEN
Nombre d'ETP médicaux : 2 Nombre d'ETP non médicaux : 22,7
Adresse : 10 rue de la haute Moline 10800 Saint-Julien Les Villas Département : Aube Tél. : 03 25 82 22 31

Résidence la Roseraie

Projet de développement de l'établissement : Modernisation et réhabilitation des locaux
Population prise en charge et mode de prise en charge : Personnes âgées dépendantes
Nombre de lits/places : 81 lits
Nom du directeur : Marlène Piubello
Nombre d'ETP médicaux : 0,3
Nombre d'ETP non médicaux : 51,28
Adresse : 21bis rue des Ecoles 10451 BREVIANDES
Département : Aube
Tél. : 03 25 75 18 34

Unité sécurisée Le MEDOU

Projet de développement de l'établissement : création d'un SPASAD (mesure N°6 plan Alzheimer) 10 places
Population prise en charge et mode de prise en charge : Patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou démences apparentées
Nombre de lits/places : 14 lits en hébergement permanent, 1 lit en hébergement temporaire, 5 places d'accueil de jour
Nom du directeur : Marlène Piubello
Nombre d'ETP médicaux : 0,20
Nombre d'ETP non médicaux : 17,08
Adresse : 21bis rue des Ecoles 10451 BREVIANDES
Département : Aube
Tél. : 03 25 75 47 51

EHPAD Saint Vincent de Paul

Projet de développement de l'établissement : Transfert de l'espace Saint-Vincent
Population prise en charge et mode de prise en charge : Personnes âgées dépendantes
Nombre de lits/places : 74 lits dont 14 pour personnes âgées désorientées
Nom du directeur : Mme Agnès MUGARD
Nombre d'ETP médicaux : 3,69
Nombre d'ETP non médicaux : 42,17
Adresse : 3 rue de la Tour 10000 Troyes
Département : Aube
Tél. : 03 25 80 94 00

Maison de retraite Mon repos des religieuses Augustines

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge :
Nombre de lits/places : 60 places
Nom du directeur : Mme Céline COLLAVINI
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : 30, Rue Charles Delaunay, 10000 Troyes
Département : Aube
Tél. : 03 25 73 19 48

Maisons de Retraite des Sœurs du Bon secours

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge
Nombre de lits/places :
Nom du directeur : Sœur économe
Nombre d'ETP médicaux : Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : 11, Rue du Cloître St Etienne, 10042 Troyes Département : Aube Tél. : 03 25 80 72 59

Département : Ardennes

MAPAD Résidence du Val de Meuse

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge
Nombre de lits/places :
Nom du directeur : M. Stéphane BAK
Nombre d'ETP médicaux : Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : 16, rue Flayelle, 08600 Givet Département : Ardennes Tél. : 03 24 42 09 65

Les Résidences Saint Antoine

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge
Nombre de lits/places :
Nom du directeur : M. Stéphane BAK
Nombre d'ETP médicaux : Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : Les Hauts Buttés, 08800 Montherme Département : Ardennes Tél. : 03 24 53 00 62

Maison de retraite Marie Blaise

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge
Nombre de lits/places :
Nom du directeur : Mme Nadine RAIMBEAUX
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : 7, Rue Jean Bertrant, 08380 Signy le Petit Département : Ardennes Tél. : 03 24 53 51 41

Département : Marne

BTP RMS Résidence Jean d'Orbais

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge
Nombre de lits/places :
Nom du directeur : Mme Patricia CHRETIEN
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : 36 rue Bertrand de Mum, 51000 Reims Département : Marne Tél. : 03 26 02 51 11

Foyer Françoise de Sales Aviat

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge
Nombre de lits/places : 44 places
Nom du directeur : M. Luc d'OLIVEIRA
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : 11 rue Aristide Briand, 51120 Sézanne Département : Marne Tél. : 03 26 81 42 87

FCEs Résidence Les Trois Roses

Projet de développement de l'établissement : Travaux de création de 5 chambres supplémentaires
Population prise en charge et mode de prise en charge : Personnes âgées dépendantes – accueil de jour – accueil temporaire – accueil permanent
Nombre de lits/places : 71
Nom du directeur : M. Suzanne MATHIEU
Nombre d'ETP médicaux : 4,30
Nombre d'ETP non médicaux : 38,6
Adresse : 3 rue du Professeur Langevin, 51200 Epernay
Département : Marne
Tél. : 03 26 51 04 74



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Autres établissements médico-sociaux

CSST (CENTRE DE SOINS SPECIALISES AUX TOXICOMANES)

1. Descriptif de l'activité

Accueil et prise en charge des usagers de drogues et des toxicomanes, de leur famille et de leur entourage.
Consultation jeunes consommateurs.
Traitements de substitution, notamment méthadone.
Soutien et accompagnement au sevrage.
Soutien et accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle.
Soutien et accompagnement thérapeutique
Equipe pluridisciplinaire : médecins généraliste et psychiatres, psychologues, éducateur.
Travail en partenariat avec l'ensemble des structures sociales et médicosociales.
Anonyme, confidentiel, et gratuit.

2. Problématiques et Besoins

Usagers de produits stupéfiants, ou autres substances psycho-actives.
Personnes toxicomanes.
Familles et entourages.

3. Liste des établissements Fehap

Département : Ardennes

CAST08

Projet(s) de développement de l'établissement :	
Population prise en charge et mode de prise en charge :	
Nombre de lits/places : Structure ambulatoire	
Nom du directeur : Mme Catherine CHEZEL	
Nombre d'ETP médicaux :	
Nombre d'ETP non-médicaux :	
Adresse : 34 Avenue d'Arches 08000 Charleville-Mézières à Sedan	Permanence à Vouzier et
Département : Ardennes	
Tél : 03 25 56 24 25	

Département : Marne

Centre Sanitaire et de Moyen Séjour

Projet(s) de développement de l'établissement : -	
Population prise en charge et mode de prise en charge : -	
Nombre de lits/places : Ambulatoire	
Nom du directeur : M. CANTOS/ M. Gérard RICAUX	
Nombre d'ETP médicaux :	
Nombre d'ETP non-médicaux :	
Adresse : 3 rue des Chapelains, 51100	
Département : Marne	
Tel. : 03 26 47 48 09	

Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes

Projet de développement de l'établissement :	
Population prise en charge et mode de prise en charge :	
Nombre de lits/places :	
Nom du directeur : M. Gérard RICAUX	
Nombre d'ETP médicaux :	
Nombre d'ETP non médicaux :	
Adresse : 27 rue Grandval, 51100 Reims	
Département : Marne	
Tél. : 03 26 02 19 43	

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

1. Descriptif de l'activité

Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) fournissent des services au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, malades et souvent dépendantes ou de personnes atteintes d'un handicap.

Les soins dispensés à domicile sont réalisés sur prescription médicale et sont intégralement financés par l'assurance maladie.

Les SSIAD rendent des services de soins infirmiers et d'hygiène générale (soins d'hygiène, soins de nursing, toilette, prévention d'escarts...) La majorité de l'activité de ces services est liée à la compensation de la perte d'autonomie.

L'intervention des SSIAD vise plusieurs objectifs :

- Éviter l'hospitalisation tant que les conditions médicales et sociales le permettent.
- Accompagner le retour à domicile après hospitalisation.
- Favoriser le maintien à domicile des patients et retarder leur entrée en institution.
- Retarder la perte d'autonomie des patients.

2. Problématiques et Besoins

3. Liste des établissements Fehap

Département : Marne

Service de Soins à Domicile du Sud Ouest Marnais

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge : Personnes âgées et personnes handicapées
Nombre de lits/places : 49. PA et 3.PH
Nom du directeur : Mme Michèle Royer
Nombre d'ETP médicaux : Nombre d'ETP non médicaux : 11,21
Adresse : 135 route de Paris, 51120 Sézanne Département : Marne Tél. : 03 26 81 40 41

CHRS **(Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)**

1. Descriptif de l'activité

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale assurent l'accueil, avec ou sans hébergement, les personnes et familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économique, familiales, de logement, de santé et d'insertion, afin de les faire accéder à leur autonomie personnelle et sociale ou de les aider à la retrouver.

Pour ce faire, les C.H.R.S. mettent en place des actions d'accueil, de soutien, et d'accompagnement social, d'adaptation à la vie active et d'insertion sociale professionnelle.

En complément, les associations gestionnaires de C.H.R.S. peuvent proposer d'autres types d'hébergement et de prise en charge co-financés par plusieurs partenaires (places d'hébergement par l'intermédiaire de l'allocation temporaire, place d'hébergement en hôtel, lits halte soins santé pour les personnes malades sans abri).

2. Problématiques et Besoins

3. Liste des établissements Fehap

Département : Marne

Centre d'accueil Jamais Seul

Projet de développement de l'établissement :
Population prise en charge et mode de prise en charge :
Nombre de lits/places : 37 places
Nom du directeur : M. Pelatan
Nombre d'ETP médicaux :
Nombre d'ETP non médicaux :
Adresse : 12 allée des Provençaux, 51100 Reims
Département : Marne
Tél. : 03 26 06 48 09



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Etablissements Sanitaires

SSR (Soins de Suite et de Réadaptation)

1. Descriptif de l'activité

Les décrets d'avril 2008 et la circulaire d'octobre 2008* précisent que les établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), ont des missions de nature sanitaire et sont également axées sur le retour du patient vers son lieu de vie.

Ainsi les établissements SSR doivent :

- prodiguer des soins médicaux et la poursuite de traitements,
- utiliser des techniques spécifiques visant à améliorer le pronostic fonctionnel,
- effectuer une réadaptation visant à aider le patient à s'adapter aux limitations et / ou handicaps qu'il rencontre,
- s'engager dans la prévention et l'éducation thérapeutique du patient y compris le cas échéant de son entourage,
- assurer la préparation et l'accompagnement à la réinsertion au domicile, dans la vie familiale, sociale, scolaire, professionnelle.

La filière SSR définit des « établissements sans mention » et des « établissements avec spécialisation » (système nerveux, appareil locomoteur, cardio-vasculaire, affections respiratoires, enfants etc...).

2. Enjeux actuels de l'activité et besoins (ressources, partenariats...)

- Rapprochement fonctionnel court séjour / SSR
- Partenariats sanitaire/médico-social / médecine de ville
- Offre régionale (maillage de proximité, répartition sur le territoire de santé)
- Offre diversifiée (hospitalisations complète et de jour, séances ambulatoires)
- Choix de la mention spécialisation.

3. Liste des établissements Fehap

Département : Aube

CRRF Pasteur, Troyes

Projet de développement de l'établissement : unité de rééducation cardio-vasculaire en ambulatoire
Population prise en charge et mode de prise en charge : patients adultes présentant des pathologies neurologiques (atteinte cérébrale, lésions médullaires, SEP...) et des affections d'origine traumatiques, rhumatologiques ou vasculaire avec ou sans suite opératoires (traumatologie des membres et du rachis, amputations, arthroplasties, chirurgie de réparation, lombalgies chroniques)
Nombre de lits/places : 63 lits et places soit 20 550 journées et 1825 venues par an
Nom du directeur : M. Philippe VOISIN
Nombre d'ETP médicaux : 3,6
Nombre d'ETP non médicaux : 75
Adresse : 5, Esplanade Lucien Péchart, 10000 Troyes Département : Aube Tél. : 03 25 43 78 84

Département : Marne, Sud-Ardenne

Sainte Marthe SSR

Projet de développement de l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> • Agrandissement en capacité (de 51 lits à 60 lits) par la reconstruction d'un bâtiment. • Reconnaissance en établissement spécialisé gériatrie avec identification de 6 lits soins palliatifs (suivant les exigences du nouveau SROS SSR à paraître)
Population prise en charge et mode de prise en charge : L'Etablissement Hospitalier SSR Sainte Marthe accueille principalement des personnes ayant besoin de soins suite à une hospitalisation, ou de réadaptation en amont d'un retour à domicile ou d'un placement en institution.
Nombre de lits/places : 51 lits
Nom du directeur : M. Olivier JANOT
Nombre d'ETP médicaux : 2
Nombre d'ETP non médicaux : 54
Adresse : 17, rue croix de Bussy, 51200 Epernay, Département : Marne Tél. : 03 26 53 31 00

Dépistage du cancer

1. Descriptif de l'activité

Organisation départementale du dépistage organisé des cancers du sein et du colon : Association reconnue et soutenue par la Direction générale de la santé, l'Assurance maladie, l'INCa et leurs échelons locaux GRSP, URCAM, DRDRASS, CPAM, MSA, RSI

SEIN :

- Invitation et relances de la population cible (femmes de 50 à 74 ans inclus) tous les deux ans ;
- Sélection et contrôle des radiologues effectuant des mammographies ;
- Seconde lecture des clichés de mammographie par des radiologues sélectionnées ;
- Vérification de la formation des radiologues et de leurs personnels ;
- Vérification du contrôle qualité des appareils de mammographie ;
- Envoi des résultats aux personnes dépistées et aux médecins traitants ;
- Suivi des dossiers positifs jusqu'à la prise en charge ;
- Enregistrement des résultats anatomopathologiques ;
- Retour d'informations anonymisées vers l'Institut de veille sanitaire ;
- Communication vers la population cible et les professionnels de santé.

COLON :

- Invitation et relances de la population cible (hommes et femmes de 50 à 74 ans inclus) tous les deux ans ;
- Formation et information des médecins généralistes à la remise du test HémocultII® ;
- Recueil des cas d'exclusion au dépistage ;
- Envoi des tests et des fiches d'information aux médecins traitants ;
- Enregistrement des résultats du test par un centre de lecture agréé ;
- Contrôle de l'envoi des résultats aux personnes dépistées et aux médecins traitants ;
- Contrôle de la prise en charge effective des positifs par coloscopie ;
- Suivi des dossiers positifs jusqu'à la prise en charge ;
- Enregistrement des résultats anatomopathologiques ;
- Retour d'informations anonymisées vers l'Institut de veille sanitaire ;
- Communication vers la population cible et les professionnels de santé.

2. Enjeux actuels de l'activité et besoins (ressources, partenariats...)

- Améliorer les taux de participation aux deux dépistages ;
- Améliorer la communication vers la population cible et les professionnels de santé ;
- Améliorer le recueil des résultats anatomopathologiques.

3. Liste des établissements FEHAP

Département : Aube

ADECA 10

Projet de développement de l'établissement : Dépistage du cancer du col
Population prise en charge et mode de prise en charge : 50-74 ans inclus
Nombre de lits/places :
Nom du directeur : M. Pierre CRESSELY
Nombre d'ETP médicaux : 1 Nombre d'ETP non médicaux : 4
Adresse : 14 rue Jean louis Delaporte, 10 000 Troyes Département : Aube Tél. : 03 25 41 62 87

Département : Haute-Marne

ADECA 52

Projet de développement de l'établissement : -
Population prise en charge et mode de prise en charge : hommes et femmes de 50 à 74 ans
Nombre de lits/places : 53 000 patients
Nom du directeur : Mme Le SCANDOLA-GUYOT
Nombre d'ETP médicaux : 3 Nombre d'ETP non médicaux : 2
Adresse : 9bis rue François 1 ^{er} , 52115 Saint-Dizier Département : Haute-Marne Tél. : 03 25 04 32 18

Oncocha réseau de cancérologie

1. Descriptif de l'activité

Sous tutelle de la Mission Régionale de Santé (MRS) et de l'Institut National du Cancer (Inca), le réseau de cancérologie a pour objectifs (période 2009/2011)

Objectif n° 1 : Coordonner et animer le RRC

Le RRC organise de manière opérationnelle la coordination des acteurs et des actions menées en cancérologie :

- Il assure la coordination des membres du RRC dans le cadre de ses missions
- Il favorise les liens entre les acteurs et facilite le travail en partenariat
- L'équipe de coordination est mobile et assure notamment des échanges fréquents avec les établissements et les professionnels du RRC

Objectif n° 2 : Diffuser et informer sur les recommandations nationales et les référentiels régionaux de cancérologie

2.1 Le RRC diffuse auprès de tous les établissements de sa région prenant en charge des patients atteints de cancer et à ses autres membres et partenaires en l'état les recommandations nationales dès leur mise à disposition par l'INCa.

Ces recommandations nationales peuvent faire l'objet d'une déclinaison régionale (référentiels régionaux) si elle est jugée pertinente par les membres du réseau. Cette déclinaison porte sur une adaptation de format, la hiérarchisation des options. Oncocha travaille à la déclinaison de certains référentiels avec les 5 réseaux du Grand Est (Gynéco et neuro-onco).

2.2 Le RRC participe aux relectures nationales des recommandations quand il est sollicité par l'INCa

Objectif n° 3 : Promouvoir le partage de l'information médicale via le DCC (Dossier communicant en cancérologie)

- Oncocha développe un DCC depuis 2006 : Un outil de gestion des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) est mis à la disposition des RCP dans les établissements. A l'issue de la RCP, les médecins correspondants et généralistes désignés par le patient reçoivent la proposition de traitement. Cet outil permet également de recevoir des documents (CR Anapath, CR opératoire ...). En cours d'élaboration dans ce DCC, le projet personnalisé de soins.
- Le RRC met à disposition via le DCC l'annuaire régional informatisé des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) et en assure la mise à jour permanente
- Le RRC poursuit le déploiement des RCP informatisées et du DCC dans tous les établissements (24 sur 35 actuellement)

**Objectif n° 4 : Informer les professionnels de santé, les patients et leurs proches
Aider à la formation continue**

- Le RRC met à disposition des professionnels, des patients et de leurs proches un site Internet
- Le RRC informe sur l'offre de soins en oncologie régionale.
- Le RRC gère un Point Accueil Cancer expérimental à Reims (Ouverture Avril 2009)

Objectif n° 5 : Evaluer les pratiques professionnelles en réseau :

- Le RRC évalue le fonctionnement des RCP
- Le RRC établit les protocoles d'évaluation des RCP que les 3C et les établissements réalisent. Le RRC en fait un rapport de synthèse qui est diffusé à tous ses membres. (Protocole en cours d'élaboration)

Objectif n° 6 : Recueillir et analyser les données régionales de cancérologie

- Le réseau complète annuellement le tableau de bord (TdB) régional d'activité cancérologique publié par l'INCa.

2. Problématiques et besoins

- Trouver des financements pérennes pour les projets expérimentaux comme le Point Accueil Cancer.
- Améliorer la coordination entre les acteurs de la cancérologie.

3. Service Fehap

Oncocha

Nom du directeur : Mme Lavole

Coordonnateur médical : Dr. Roche

Nombre d'ETP médicaux : 1

Nombre d'ETP non médicaux : 1

Adresse : 3 rue de l'université, BP 2081 51073 Reims Cedex

Département : Marne

Tél. : 03 26 36 94 07



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

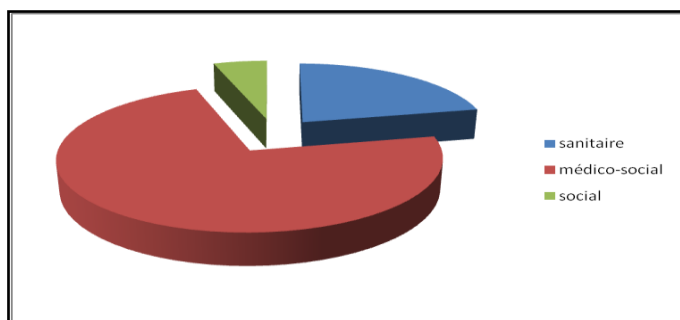
La FEHAP dans votre région : Champagne-Ardenne



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

La FEHAP en Champagne-Ardenne

	Sanitaire	Médico-social	Social
Nombre d'établissements	7	34	6
Nombre de lits et places	145	1578	91
Nombre d'ETP	274	780	83



Les membres de votre Délégation Régionale

- **Marlène Piubello** (Déléguee Régionale Adjointe), directrice de la Roseraie
- **Paul Lanier** (EHPAD la Grand Maison)
- **Monique Jobard** (EHPAD La Grand Maison)
- **Danièle Delcourt** (CFRP I'ADAPT)
- **Philippe Voisin** (CRRF Pasteur)
- **Mouloud Baabouch** (DPCA, Dialyse à domicile)
- **Olivier Janot** (maison de convalescence Sainte Marthe)
- **Eric Measureur** (MAS les Campanules)
- **Nicolas Ducarnes** (IME les Sapins)
- **Fabienne Pouthier** (Association CRMC, IEM-SESSAD)
- **Michel Tanguy** (Association CRMC, IEM-SESSAD)
- **Guy Roys** (APF ESAT CAT)
- **Jean Pierre Levy** (APF SAVS)
- **Christophe Cuzin** (Foyer de vie du Domaine de Vaux)
- **Hakim Belkacem** (Foyer de vie du Domaine de Vaux)



Christophe Cuzin

Délégué Régionale
Fondation Caisse d'Epargne pour la solidarité
Foyer de Vie du Domaine de Vaux
10260 FOUCHERES

Chargé de Mission

Kevin Marcombe
01 53 98 95 50/ 06 20 04 24 80
Kevin.marcombe@fehap.fr
179 rue de Lourmel, 75015 Paris

